

Demande d'installation d'un débit de boissons temporaire (buvette)

Ce formulaire vous permet de demander l'autorisation d'installer un débit de boissons temporaire (buvette) pour une manifestation.



Votre demande doit être envoyée au minimum 1 mois avant la manifestation pour être prise en compte.

[Cliquer ici pour en savoir plus sur la protection des données personnelles](#)



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS